

# L'ÉCHO D'ODILON

  
Saint-Odilon  
de-Cranbourne

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

VOLUME 11 NUMÉRO 1

Printemps-été 2021

un été bien rempli et  
un automne à couper  
le souffle

Peu à peu la vie reprend son cours ! Il est temps de sortir et de retrouver nos habitudes tout en respectant les consignes émises par notre gouvernement.

**Voici donc un aperçu des activités à venir :**

**16 au 18 juillet Festival récréatif**

**18 septembre soirée chasse et pêche**

**5-6 et 12-13 novembre pièce théâtre *Far West***

Les différentes activités sportives et ligues ont repris de plus belle. Les installations sportives sont disponibles pour la pratique de divers sports tels que le tennis, le pickleball, le basket ball et le dek sans oublier la balle et le soccer. N'hésitez pas à communiquer avec Éric aux loisirs pour vous informer des modalités.

Prochaine  
parution  
sept 2021

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

**Rédaction et mise en page:**

Mélissa Chrétien  
Dominique Giguère

**Collaboratrice:**

Denise Roy

**Municipalité de Saint-  
Odilon-de-Cranbourne**  
111, rue Hôtel de ville  
Saint-Odilon

**Tél: 418-464-4801**

**Fax: 418-464-4800**

**[www.saint-odilon.qc.ca](http://www.saint-odilon.qc.ca)**

# Des nouvelles de notre Municipalité

## TRAVAUX 2021

### Trottoirs, bordures et pavages

Dans le cadre du programme de subvention de la TECQ, la municipalité effectuera certains travaux durant la période estivale:

#### Trottoirs rue Langevin entre la rue Bélair et la rue Commerciale

- a. Ces travaux se résument à la construction de nouveaux trottoirs dans cette zone. La Municipalité désire améliorer la sécurité des usagers ainsi que régler une problématique d'eau.

#### Bordures et pavages rue Bélair et rue Turcotte.

- a. Pour la rue Bélair, les travaux se résument comme suit : l'ajout de bordures entre la rue des Buissons et la rue Industriel et réfection de la dernière section, soit l'ajout de bordures et renouvellement du pavage.
- b. Pour la rue Turcotte, l'ajout de bordures et le pavage sont prévus.

L'ouverture des appels d'offre a eu lieu le 10 mai dernier. Les contrats ont été accordés et devraient être réalisés en août et septembre.

### Parc des aînés :

Nous avons enfin eu l'acceptation dans le cadre du programme de subvention PRIMADA pour la construction de sentiers dans le parc en face des résidences des aînés(es) ainsi que pour l'achat de mobilier urbain. Ces travaux devraient débuter en août. Rappelons-nous que le dépôt du projet a été fait en 2019.

### Parc des générations :

L'achat de mobilier urbain a été accepté dans le cadre du programme Horizon des aînés. Ce mobilier urbain sera placé au Parc des générations, soit le parc entre la caserne et l'école. Nouveaux bancs, tables à pique-nique ainsi que des corbeilles seront ainsi mis à votre disposition.

### Développement résidentiel

Nous sommes en attente des plans pour la projection de nouvelles rues dans le développement résidentiel. Suite à certains changements au niveau du zonage de la rue des Cerisiers, la Municipalité désire effectuer un prolongement pour ainsi permettre la construction d'immeubles à revenus. Ces travaux seront réalisés dès la réception des autorisations nécessaires.



par  
**CITAM**

## IMPORTANT | URGENCE :

### Recevez les alertes municipales de Saint-Odilon-de-Cranbourne!

C'est dans des moments comme celui-ci que l'alerte de masse prend toute son importance. C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Odilon vous offre la possibilité de vous tenir mieux informé, entre autres, lors des situations d'urgence.

Recevez les alertes de la Municipalité en vous inscrivant gratuitement au système d'alertes et de notifications de masse CITAM.

Pourquoi s'inscrire ?

✓ Vous recevrez de l'information ou des con-

signes essentielles en cas de situation d'urgence

- ✓ Vous recevrez de l'information ou des signes essentielles en cas de situation d'urgence
- ✓ Les alertes sont transmises par téléphone, par courriel et/ou SMS
- ✓ Vous choisissez les alertes et les notifications que vous souhaitez recevoir (Sécurité publique, travaux publics, loisir, culture, vie communautaire et informations générales)
- ✓ Vos données sont confidentielles

Note: les gens qui demeurent à l'extérieur mais qui travaillent à St-Odilon peuvent s'inscrire en écrivant l'adresse de l'entreprise où ils travaillent.

**418-464-4801**

## Nouveau service offert à la population

**Les appels logés à la municipalité  
sont désormais répondus en tout  
temps.**

**N'hésitez pas à utiliser  
le service.**

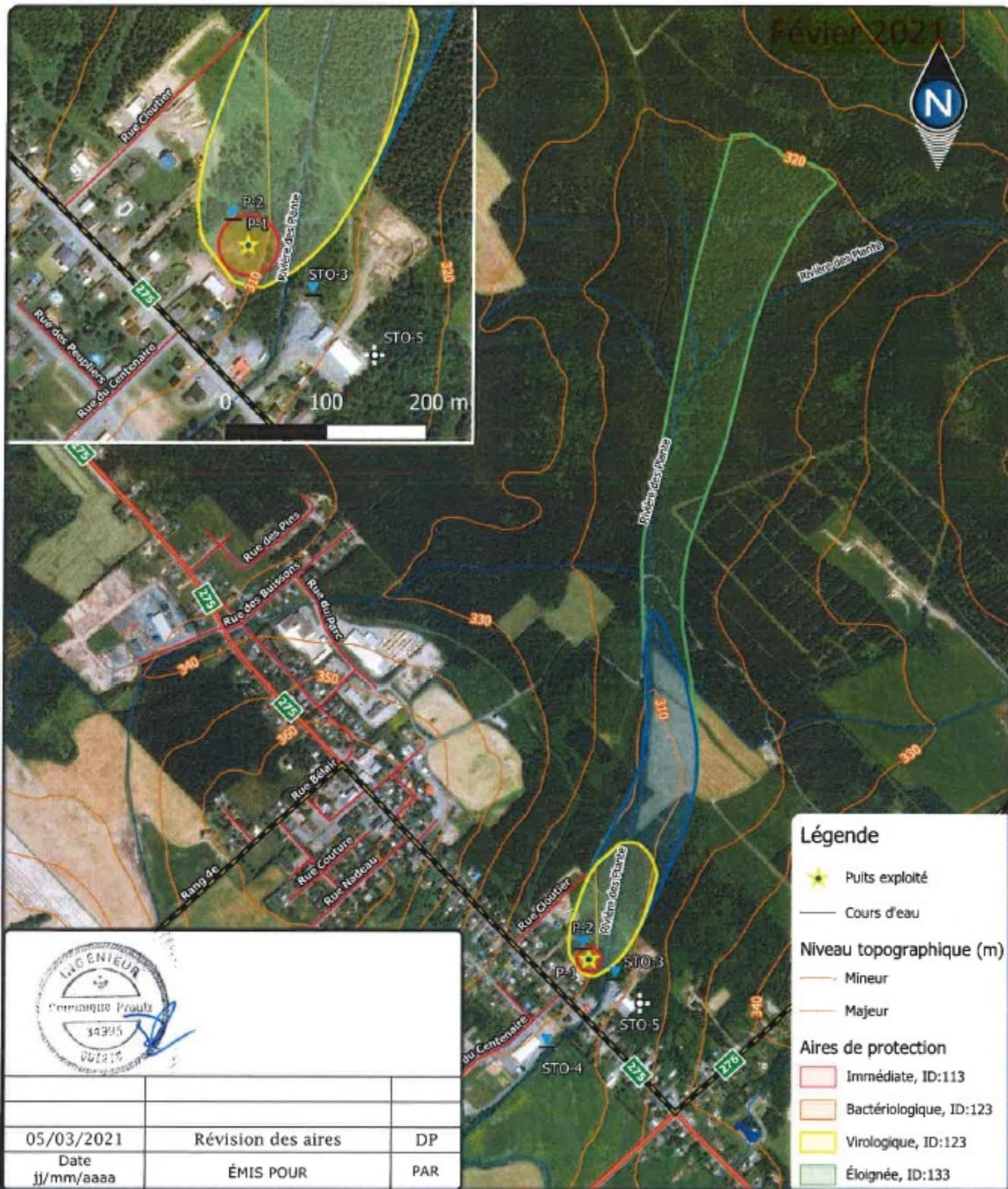
## Révision des aires de protection du puits

En août 2018 le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques a annoncé le lancement du programme de subvention pour la protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP). Le PPASEP volet 1 offrait aux municipalités une aide financière pour la production du rapport d'analyse de la vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable. L'analyse est requise en vertu du règlement provincial sur le prélèvement des eaux et de leur protection (RPEP), entré en vigueur en août 2014. Ce règlement a introduit de nouvelles exigences pour le prélèvement d'eau de catégorie 1 (prélèvements d'eau destinés à l'alimentation en eau potable de plus de 500 personnes). Parmi les nombreuses exigences, la plus significative est l'obligation faite aux exploitants d'un ou de plusieurs prélèvements de catégorie 1 de produire au plus tard le 1 avril 2021, une analyse de la vulnérabilité de sa ou ses sources d'alimentation en eau potable. Cette obligation, l'analyse de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable, doit en fonction du RPEP être refaite à tous les 5 ans.

Les aires de protection de l'installation de prélèvement de Saint-Odilon ont d'abord été délimitées lors de travaux réalisés dans le contexte du Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES). Aux fins de l'analyse de la vulnérabilité, il a été conclu, après révision des documents disponibles, que les aires de protection de l'installation de prélèvement délimitées par le passé devaient faire l'objet d'une nouvelle délimitation sur la base du Règlement des eaux et leur protection (RPEP) et du Guide de détermination des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices DRACTIC produits par le MELCC. La délimitation des aires de protection du site de prélèvement P-1 a donc été réalisée dans le cadre de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable de la municipalité.

Les informations hydrogéologiques et les travaux réalisés pour la délimitation des aires de protection de l'installation de prélèvement du puits P-1 sont disponibles dans le rapport hydrogéologique réalisé en septembre 2020, par la firme Arrakis Consultants Inc, et disponible au bureau municipal pour consultation. Les aires de protection dont la délimitation a été révisée sont illustrées de la façon suivante: *(extrait du rapport V0735-01B mars 2021)*

Les personnes ayant des terrains dans les différentes aires de protection du puits recevront une lettre leur indiquant la situation. Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez vous adresser directement au bureau municipal.



05/03/2021	Révision des aires	DP
Date jj/mm/aaaa	ÉMIS POUR	PAR

**Légende**

- Puits exploité
- Cours d'eau
- Niveau topographique (m)**
- Mineur
- Majeur
- Aires de protection**
- Immédiate, ID:113
- Bactériologique, ID:123
- Virologique, ID:123
- Éloignée, ID:133

<b>Titre:</b> Aires de protection du site de prélèvement	<b>Échelle:</b> 0 250 500 750 m
<b>Client:</b> Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne	1:12500

<b>Projet:</b> Révision des aires de protection du site de prélèvement municipal	<b>Produit par:</b> Guillaume Royer T.P.
<b>Figure:</b> 9	<b>Date:</b> Mai 2020
<b>No.:</b> V0735-01	<b>Vérfié par:</b> Dominique Proulx, Ing.



Source: Données Canvec du Gouvernement Ouvert Canada. Imagerie Bing (Microsoft corp.) Fichier: 735\_Mars2020.agx

## AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

### Règlement 389-2021 Modifiant le règlement de zonage 324-2014

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DOMINIQUE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Suite à l'adoption du projet de règlement portant sur :

- Règlement no 389-2021 amendant le règlement de zonage no 324-2014 permettant l'agrandissement de la zone RM-93 et permettre l'implantation d'un projet immobilier d'ensemble ;

**QUE** le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ledit projet de Règlement **le 5 juillet 2021 à compter de 19h30** à la salle municipale située au 111, rue Hôtel de ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne ;

**QUE** lors de cette assemblée publique, le conseil expliquera le contenu de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer;

**QU'**une consultation écrite sur le projet de règlement 389-2021 modifiant le plan de zonage 324-2014 se déroulera également du 10 juin au 25 juin 2021 et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur la modification proposée.

#### Résumé du projet de règlement de modifiant le règlement de zonage

Projet de Règlement amendant le règlement de zonage (règlement no 324-2014) afin :

- D'ajouter une section sur les normes applicables à un projet immobilier d'ensemble;
- D'agrandir la zone résidentielle moyenne densité Rm-93;
- De modifier le plan de zonage afin d'inclure l'agrandissement de la zone Rm-93
- De modifier la Grille des spécifications des usages tel qu'indiqué à l'article 3 du Règlement de Zonage afin :
  - \* De permettre les maisons mobiles dans la zone Rm-93 sous certaines conditions;
  - \* De permettre un projet immobilier d'ensemble dans la zone Rm-93.



Le règlement no 389-2021 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'affaires. De plus, ce projet de règlement contient au moins une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires peuvent le faire du 10 au 25 juin 2021 par courriel à [melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca](mailto:melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca) ou par la poste à Mélissa Chrétien, responsable de l'urbanisme à l'adresse suivante : 111 rue Hôtel-de-Ville, Saint-Odilon-de-Cranbourne (Québec) G0S 3A0.

## AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

### Règlement 391-2021 Modifiant le règlement de lotissement 325-2014

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DOMINIQUE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Suite à l'adoption du projet de règlement portant sur :

- Règlement no 391-2021 amendant le règlement de lotissement no 325-2014 permettant d'encadrer la superficie et la dimension d'un lot pour un projet immobilier d'ensemble

**QUE** le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ledit projet de Règlement le **5 juillet 2021 à compter de 19h30** à la salle municipale située au 111, rue Hôtel de ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne ;

**QUE** lors de cette assemblée publique, le conseil expliquera le contenu de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer;

**QU'**une consultation écrite sur le projet de règlement 391-2021 modifiant le plan de lotissement 325-2014 se déroulera également du 10 juin au 25 juin 2021 et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur la modification proposée.

#### Résumé du projet de règlement de modifiant le règlement de zonage

Projet de Règlement amendant le règlement de lotissement (règlement no 325-2014) afin :

D'ajouter à l'article 26 de la section 2 du chapitre 3 du règlement de lotissement s'intitulant « Dimension et superficie minimale d'un lot » un nouvel alinéa sera intégré pour encadrer la superficie et les dimensions d'un lot pour un projet immobilier d'ensemble de la façon suivante :

*Un projet immobilier d'ensemble doit être aménager sur un lot desservi à l'intérieur du périmètre urbain.*

*Malgré les dispositions sur les superficies minimales d'un lot desservi, un projet immobilier d'ensemble peut être érigé sur un lot desservi par les services d'aqueduc et d'égout ayant une dimension minimale de 6000 mètres carrés et contigu à une rue publique.*

Le règlement no 391-2021 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'affaires. De plus, ce projet de règlement contient au moins une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne  
Ce 10 juin 2021



Dominique Giguère  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

## **Orage Violent**

Un orage violent est souvent accompagné de pluies diluviennes, de grêle, de foudre ou de vents violents. Il peut causer d'importants dommages, tels que des inondations, des incendies, des pannes de courant et des électrocutions, et parfois des tornades ou des ouragans.

Un orage se manifeste par le tonnerre et des éclairs. Il ne dure généralement pas plus d'une heure, mais une série d'orages peut s'abattre pendant plusieurs heures.

### **Que faire avant**

Préparez une [trousse d'urgence pour la maison](#).

Préparez un [plan familial d'urgence](#).

### **Comment se préparer lorsqu'on annonce des orages violents?**

Suivez les [alertes météorologiques](#) en vigueur dans votre région.

Reportez les déplacements non essentiels.

Avant de prendre la route, [renseignez-vous sur les conditions routières](#) en consultant le site Québec 511 ou par téléphone, au numéro [511](#).

Suivez les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec et écoutez les médias régionaux pour connaître l'état de la situation et les mesures à prendre.

### **Que faire pendant**

Mettez-vous à l'abri dès que le tonnerre gronde.

Pour connaître la distance qui vous sépare de l'orage, comptez le nombre de secondes qui s'écoulent entre un éclair et un coup de tonnerre. Une seconde équivaut à environ 300 mètres. Par exemple, si 5 secondes séparent l'éclair du tonnerre, l'orage est situé à environ 1 500 mètres (1,5 kilomètre) du lieu où vous êtes. Lorsque l'orage est situé à moins de 10 kilomètres, vous devriez vous abriter.

### **Si vous êtes à l'intérieur :**

- Débranchez les appareils électriques si votre sécurité n'est pas compromise.
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres. Réfugiez-vous plutôt dans une pièce située au centre du bâtiment, car la foudre peut traverser les murs extérieurs, les fenêtres et les portes.
- Tenez-vous loin des objets qui conduisent l'électricité, comme les appareils électroménagers, les éviers, les baignoires, les radiateurs et les tuyaux en métal.
- N'utilisez pas la télévision ou l'ordinateur, car les surtensions provoquées par la foudre peuvent causer de graves dommages à vos appareils. Ayez recours, de préférence, à des appareils munis de piles.
- Évitez d'utiliser un téléphone relié à une ligne terrestre, car la foudre voyage par les fils et les cordons électriques. Utilisez plutôt un téléphone sans fil ou un cellulaire.
- Attendez une trentaine de minutes après le dernier grondement de tonnerre avant de sortir.



### Si vous êtes à bord d'un véhicule :

- Évitez de rouler pendant un orage.
- Tenez-vous loin des lignes électriques. Si une ligne électrique tombe sur votre véhicule, demeurez à l'intérieur et attendez du secours.

Une voiture avec un toit rigide (non décapotable) peut jouer le rôle d'abri et vous protéger de la foudre.

### Si vous êtes à l'extérieur :

- Éloignez-vous des arbres, des poteaux téléphoniques, des fils électriques, des objets conducteurs d'électricité (motocyclette, tondeuse à gazon, bâton de golf, parapluie), de l'eau et de tout endroit élevé dans un secteur découvert.
- Réfugiez-vous dans l'endroit le plus bas que vous pouvez trouver, par exemple un fossé.
- En forêt, cherchez à vous protéger sous un couvert dense composé d'arbres de petite taille ou d'arbustes.
- Accroupissez-vous et appuyez votre tête sur vos genoux en la couvrant avec vos bras.
- Si possible, placez entre le sol et vous une matière isolante comme un sac de plastique.
- Soyez prêt à vous déplacer en cas d'inondation soudaine.
- Si vous êtes dans une embarcation, regagnez la rive immédiatement.

Suivez l'évolution de la situation et respectez les consignes émises par les sources officielles d'information (ex. : votre municipalité, le gouvernement du Québec).

Sachez comment agir si les autorités vous demandent d'[évacuer votre maison](#) ou de vous [mettre à l'abri](#).

### Agissez prudemment si une personne est foudroyée

Si une personne proche de vous est frappée par la foudre, **composez le 911** ou rendez-vous au centre hospitalier le plus proche. Sachez que

- la personne foudroyée peut être touchée ou transportée sans risque vers un lieu sécuritaire, car elle ne porte pas de charge électrique;
- vous pouvez lui administrer la respiration artificielle ou la réanimation cardiorespiratoire en attendant l'arrivée des secours;
- toute personne qui a été foudroyée doit consulter un médecin, même si elle n'a pas de blessure apparente et qu'elle se sent bien.

Les conséquences directes de la foudre sont des brûlures à la peau et des problèmes cardiaques, nerveux, auditifs et visuels.

### Que faire après

Assurez-vous que votre maison est sécuritaire.

Vérifiez l'état des dégâts et les débris laissés par l'orage.

Ramassez les débris en faisant attention aux objets coupants comme la tôle ou le verre.

Attention! Ne vous approchez jamais d'un fil électrique tombé au sol. Composez immédiatement le 911. Lorsqu'un fil touche le sol, le risque est élevé qu'il soit sous tension, et le sol environnant aussi.

Faites un inventaire des dommages, avec photos ou vidéos à l'appui. Informez-en votre municipalité, votre assureur et l'établissement financier qui vous a accordé un prêt hypothécaire. Pour vos réclamations, conservez tous les reçus et les preuves d'achat des biens endommagés.

S'il y a des travaux importants à effectuer avant que vous puissiez revenir chez vous, sécurisez les lieux afin de tenir éloignés les pilleurs et les curieux :

- verrouillez les portes;
- barricadez les fenêtres;
- recouvrez les parties endommagées.

Soyez attentif à vos réactions après avoir vécu un sinistre :

- anxiété;
- manque d'intérêt ou d'énergie;
- agressivité;
- consommation accrue d'alcool ou de drogue.

Un accompagnement psychologique approprié peut aider à faire face aux responsabilités qui découlent de la situation. Communiquez avec Info-Santé, au numéro 811, et choisissez l'option [Info-Social](#) pour parler à un intervenant social. Ce service confidentiel est offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine.



**LA SÉCURITÉ CIVILE :  
POUR TOUS ET EN TOUT TEMPS!**



## Dos d'âne (ralentisseur)

Suite à plusieurs appels pour l'ajout ou le retrait de dos d'âne dans les rues, le conseil a adopté une politique lors du conseil d'août 2020, soit :



- 1) La demande doit être soumise au conseil municipal par écrit et être appuyée par au moins 60% des propriétaires - résidents de la rue ou selon le cas de la partie de rue comprise entre deux intersections.
- 2) Même si une demande est jugée recevable par le conseil municipal, ce dernier garde toujours le privilège d'installer ou de ne pas installer de dos d'âne ou d'enlever un dos d'âne déjà en place.

Pour les dos d'âne déjà en place, vous n'avez pas à faire cette démarche. Par contre, pour le retrait ou pour l'ajout, cette politique s'applique.

Merci de votre collaboration!



Nous désirons souhaiter la bienvenue à notre nouveau responsable des loisirs, M. Éric Tardif. Celui-ci a débuté ses fonctions le 22 mars dernier.

Vous pouvez le rejoindre au même numéro, soit le 418-464-4040 ou via la page Facebook de l'OTJ. Il se fera un plaisir de vous répondre.

Bienvenue Éric et bon succès!

### **APPLICATION REQUÊTES OU PLAINTES**

Vous pouvez maintenant faire vos requêtes auprès de la municipalité via l'application mobile Requêtes et Plaintes.

Faites-nous part de vos demandes facilement en téléchargeant l'application.

C'est avec plaisir que nous y répondrons !





## AVIS PUBLIC

### AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES ISOLÉES (NON-DESSERVIES PAR UN RÉSEAU D'ÉGOUTS) SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ROBERT-CLICHE

Tout propriétaire d'une résidence isolée (non desservie par un réseau d'égouts) a le devoir de respecter le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)*. Entre autres, lorsque l'installation septique devient une source de nuisance ou de contamination des eaux, le propriétaire doit s'assurer de la mise aux normes de son installation septique dans les plus brefs délais. Les citoyens n'ont donc pas à attendre la visite de l'inspecteur. De plus, vous avez avantage à vous conformer le plus tôt possible. Le fait de procéder avant l'inspection de votre terrain par la MRC vous donne davantage de temps pour faire les démarches et limite les risques que vous receviez une amende minimale de 5 000 \$ plus les frais et contributions en vertu de la réglementation provinciale. De plus, nous vous rappelons qu'il existe présentement un crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes des installations septiques et ce crédit est pour le moment valide jusqu'à avril 2022.

La MRC Robert-Cliche est tenue d'appliquer cette réglementation sur son territoire. Pour ce faire, comme pour les années précédentes, la MRC informe sa population qu'elle entend procéder à des visites terrain d'un certain nombre de résidences sur son territoire. Les résidences visées pour les années 2020-2021 sont indiquées au tableau 1. Les installations septiques de ces résidences feront l'objet d'une inspection et sont sujettes à une mise aux normes le cas échéant.

Nous tenons à rappeler qu'un permis doit avoir été obtenu avant tous travaux de construction, rénovation, modification ou déplacement d'une installation septique.

#### **Mesures préventives en période de COVID-19**

*Le programme de mise aux normes des installations septiques de la MRC Robert-Cliche est maintenu malgré la situation particulière due au COVID-19. Afin de tenir compte des limitations, des risques et responsabilités de chacun en cette période de crise, des ajustements sont cependant nécessaires. Veuillez noter que les inspections d'installations septiques auront lieu, mais que d'ici la fin de toutes mesures d'isolement dues au COVID-19, l'inspection des propriétés sera faite seulement sur les terrains, à l'extérieur et sans que l'inspecteur se présente aux portes. Il est également demandé aux citoyens de ne pas approcher les inspecteurs et, s'ils ont des questions, de les poser en respectant les mesures de distanciation sociale. Aucune note ou aucun avis ne sera laissé lors des inspections. Toutes ces mesures permettront de respecter l'obligation légale de la MRC d'appliquer la réglementation provinciale, sans risquer de favoriser la contagion.*

**TABLEAU 1 : Les résidences isolées dont les numéros de porte sont inscrits au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours des années 2021-22 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées.**

NUMÉROS	VOIE	MUNICIPALITÉ
0*, 105 à 151, 207, 230, 238 à 269	10E RANG OUEST	SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE
0* et 272	8E RANG EST	SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE
0*, 118, 126, 139, 146, 159, 167, 170, 175, 177, 182, 195, 200, 202, 219, 220, 238	8E RANG OUEST	SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE
165, 169, 190, 201, 205, 209, 217 et 223	ROUTE LANGEVIN	SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE

## VIDANGE - FOSSE SEPTIQUE

La MRC Robert-Cliche détient la compétence pour la vidange des fosses septiques. Celle-ci est effectuée automatiquement aux deux (2) ans pour les résidences permanentes et aux quatre (4) ans pour les résidences secondaires tel; chalet, cabane à sucre, etc.

Le coût de la vidange automatique selon la cédule prévue est normalement couvert par le montant payé par chaque propriétaire par le biais des taxes municipales. Toutes vidanges autres que celles prévues automatiquement vous seront facturées.

### **Des coûts additionnels de 75 \$ sont prévus dans les cas suivants:**

- Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;
- Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

### **Des coûts additionnels de 100\$ sont prévus dans les cas suivants:**

- Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;
- Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

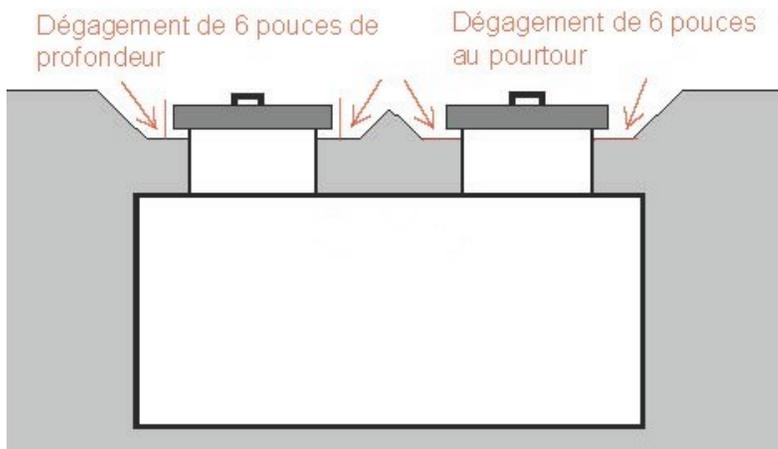
### **FOSSE DE RÉTENTION (fosse scellée)**

Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à [fosse@vsjb.ca](mailto:fosse@vsjb.ca)

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. **Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai plus court.**

### **VIDANGE EN URGENCE**

**En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 418 387-9041 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.**



Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédant la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel. Le vidangeur laissera un accroche-porte pour aviser le propriétaire de sa visite.



## EN QUOI CONSISTE L'AIDE FINANCIÈRE

Le programme RénoRégion prévoit une subvention qui est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés.

Cette subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$.

Le coût des travaux admissibles est le coût le plus bas entre celui de la plus basse soumission reçue, celui qui est facturé par l'entrepreneur et celui qui est établi à partir de la liste de prix en vigueur pour le programme.

## QUELS SONT LES TRAVAUX ADMISSIBLES

Le bâtiment doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- |                   |               |                     |
|-------------------|---------------|---------------------|
| * Murs extérieurs | * Électricité | * Ouvertures        |
| * Plomberie       | * Saillies    | * Chauffage         |
| * Toiture         | * Structure   | * Isolant thermique |

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

Les travaux doivent débuter après avoir été approuvés par la municipalité ou la municipalité régionale de comté (MRC) et doivent être terminés dans les six mois suivant la date où ils ont été autorisés

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME

Vous pouvez bénéficier du programme si :

- vous êtes propriétaire-occupant d'un logement qui est situé sur un territoire admissible et qui présente une ou des déficiences majeures;
- le revenu annuel de votre ménage ne dépasse pas le revenu maximal admissible, lequel varie selon la région où vous habitez et la taille de votre ménage.

Vous pouvez obtenir toutes les informations du programme, sur le site internet de la MRC Robert-Cliche : [www.beaucerc.com/fr/aide-a-la-renovation2](http://www.beaucerc.com/fr/aide-a-la-renovation2).

La personne à contacter est monsieur Gaétan Larivière  
([gaetan.lariviere@beaucerc.com](mailto:gaetan.lariviere@beaucerc.com))



# Chronique MRC Robert-Cliche

## Non, ce ne sont pas des rats laveurs qui fouillent vos poubelles !

Du début du mois de juin jusqu'au mois de septembre, vous pourrez apercevoir les agents de la toute nouvelle Patrouille Verte de la MRC Robert-Cliche dans vos municipalités. Josiane Grenier et Jordan Pépin se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous informer sur la saine gestion des matières résiduelles.

Ils effectueront leurs tâches quotidiennes autant auprès des commerçants que des citoyens et des établissements de toutes sortes. Ils pourraient même vous rendre visite (toujours dans le respect des règles sanitaires en place) pour distribuer des informations, vous accompagner dans la gestion adéquate des matières résiduelles et examiner le contenu de vos bacs roulants !

Les agents vous informeront également sur la gestion des matières organiques et les bienfaits de l'herbicyclage, qui d'ailleurs, représentent une manière facile et économique de faire votre part pour la préservation de l'environnement.

Josiane et Jordan sont impatients de vous rencontrer et de vous présenter ce beau projet sur le territoire de la MRC. L'équipe de la Patrouille Verte vous souhaite un bel été !





La MRC Robert-Cliche et la Patrouille Verte vous proposent un ludique concours du meilleur recycleur, du 5 juillet au 27 août 2021 ! Comme vous le savez peut-être déjà, les agents de la Patrouille Verte rendront de petites visites aléatoires à vos bacs de recyclage au cours de l'été. Il sera donc important d'en prévoir l'accès facile les jours de collecte.

Les patrouilleurs en profiteront pour évaluer votre niveau de maîtrise du recyclage : êtes-vous un recycleur de niveau bronze, argent ou or ? La note de 100%, correspondant au niveau or, sera attribuée aux bacs qui respecteront toutes les caractéristiques mentionnées dans la charte de recyclage de Recyc-Québec : (<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/collecte-selective-municipale/charte-matieres-recyclables>). Des points seront enlevés selon la présence de contaminants ou la disposition inadéquate du bac. Des points bonis pourront être attribués selon la qualité du tri effectué. À la fin de la période du concours, les citoyens dont le bac sera classé "bronze", "argent" ou "or" obtiendront un autocollant correspondant au niveau obtenu qu'ils pourront fièrement apposer sur la façade de leur bac.

Si vous pensez pouvoir relever le défi, inscrivez-vous au concours avant le 5 juillet 2021, en écrivant au [gmr@beaucerc.com](mailto:gmr@beaucerc.com). Vous courrez la chance de gagner un panier garni de produits écologiques locaux selon votre niveau obtenu (valeur de 125\$ niveau or, 100\$ niveau argent et 75\$ niveau bronze), simplement en recyclant. **Alors, que les meilleurs recycleurs gagnent !**



**RECHERCHÉES:  
TERRES AGRICOLES À VENDRE**

- VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE TERRE AGRICOLE AVEC UN BÂTIMENT OU UN DROIT DE CONSTRUIRE OU
- VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UNE TERRE AGRICOLE D'UNE SUPERFICIE ENTRE 5 ET 20 HECTARES

ET  
VOUS AIMERIEZ CONTRIBUER À LA RELÈVE  
AGRICOLE



Communiquez avec

**Michel-Ange Imboua, agent de maillage**  
[michel-ange.ca@arterre.ca](mailto:michel-ange.ca@arterre.ca) | 418 241-9760  
[www.arterre.ca](http://www.arterre.ca)

## Gaspillage alimentaire

Vous avez des trucs infailibles pour éviter le gaspillage alimentaire? Vous êtes une pro du cannage ou un maître du séchage de la viande? Vous pouvez partir quatre jours en randonnée avec une canne de bines et trois biscuits? La MRC Robert-Cliche et la Patrouille Verte veulent vous entendre!

Vos trucs et astuces pourraient faire l'objet d'une capsule de présentation sur notre page Facebook. Périodiquement durant l'été et en suivant le cycle des récoltes, la MRC vous présentera quelques habitudes à adopter pour conserver ou réinventer vos aliments préférés. Une bonne façon de faire des économies et de faire sa part pour la préservation de l'environnement.

Vous pouvez nous envoyer vos trucs accompagnés d'une présentation de vous (optionnelle si vous aimez l'anonymat) ou même une capsule vidéo de votre cru (si vous êtes plutôt une star en devenir)! Faites-nous parvenir le tout au [jgrenier@beaucerc.com](mailto:jgrenier@beaucerc.com) ou en Message Privé à la page Facebook de la MRC. Nous pouvons même nous déplacer pour vous filmer! Merci pour votre participation!



**Veillez noter que les bureaux municipaux  
seront fermés du 18 au 31 juillet inclusivement.**

**Pour toutes urgences, communiquer au 418-464-4801**

*Bonnes vacances!*



# Récupération Tubulure

# Bravo!



**13 tonnes de tubulures récupérées en 2020**

Depuis 2019, la MRC est partenaire de l'entreprise Environek de St-Malachie pour la récupération de la tubulure d'érablière. La quantité de tubulure récupérée sur le territoire de la MRC est passée de 1,3 tonne en 2019 à 13 tonnes en 2020. C'est une augmentation importante qui vaut la peine d'être soulignée!

Bravo pour cet effort collectif et on vise encore mieux pour 2021!

Les citoyens peuvent

aller porter leurs vieilles tubulures à l'Écocentre de Beauceville (des frais peuvent s'appliquer). Il est aussi possible d'aller porter sa tubulure nettoyée (sans broche) directement à St-Malachie, chez Environek, où elle sera acceptée sans frais.

## Une nouvelle identité territoriale pour la Beauce !

**Fortement inspiré des valeurs beauceronnes**, le slogan principal développé « **VRAIMENT BEAUCE!** », court et *punché*, évoque notre authenticité, sans demi-mesure et fièrement assumée. **Nous invitons tous les beaucerons à utiliser le filtre de profil Facebook pour montrer sa fierté et engagement envers la Beauce !**

Le CLD Robert-Cliche est fier d'avoir collaboré à ce projet avec les 3 MRC de la Beauce, les organismes en développement économique et Destination Beauce. Une démarche stratégique qui s'est écoulée sur plusieurs mois afin de se doter d'une identité visuelle moderne, unifiée et à l'image du Beauceron.





Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#) vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. **Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.**

À compter du 1 juillet 2021 des modifications au règlement entreront en vigueur. Voici le résumé des modifications:

- Fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010:  
Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du *Règlement*. Désormais, ils le devront.
- Nouvelles règles en matière de contrôle de l'accès:  
À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 :
  - les clôtures en mailles de chaîne dont la largeur est de plus de 30 mm devront être lattées;
  - aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou l'enceinte ne devra être installé à moins de 1 m de celle-ci;
  - aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm.

Pour obtenir plus amples informations vous pouvez consulter le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ou communiquer avec votre bureau municipal.

**Bonne saison à tous !**



AUX CONTRIBUABLES DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

### BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DOMINIQUE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉ-  
TAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Que, conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, le bilan de la qua-  
lité de l'eau pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 est disponible au bureau municipi-  
pal pour les utilisateurs désirant le consulter. Le bureau municipal est situé à l'hôtel de ville, située  
au 111, rue de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne et est ouvert au public du lundi au  
jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Odilon-de-Cranbourne ce 28e jour du mois d'avril 2021.

Dominique Giguère  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



### Personnel demandé

Vous désirez travailler lors des élections générales du 7 novembre  
prochain ? Nous avons besoin de vous !

Communiquez avec Dominique Giguère au 418-464-4801



AU CŒUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

## OFFRE D'EMPLOI

### Journalier/Journalière aux travaux publics

(Poste régulier à temps complet)

#### Description

Le journalier aux travaux publics exécute différentes tâches relativement aux infrastructures municipales, aux bâtiments et opères différents équipements. Celles-ci comprennent les activités de réparation et d'entretien des utilités publiques dans les domaines des infrastructures de voirie, du réseau d'aqueduc et d'égout, de la machinerie, des bâtiments et des parcs.

#### Responsabilités

- Effectuer l'entretien et la réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures de la municipalité.
- Faire la signalisation routière lors de travaux.
- Faire le nettoyage des rues et des trottoirs.
- Effectuer la tonte de pelouse.
- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation des véhicules et de la machinerie.
- Effectuer les travaux de déneigement, de déglçage, d'épandage d'abrasifs sur les rues et les trottoirs.
- Conduire de la machinerie et opérer différents équipements.
- Effectuer du déneigement varié (toitures, galeries, bornes incendie, etc.).

#### Profil recherché

- Avoir une expérience pertinente.
- Avoir une formation ou des compétences en mécanique représente un atout.
- Détenir un permis de conduire valide classe 3.
- Être disponible pour des horaires variables en période hivernale pour le déneigement des chemins.
- Avoir de bonnes habiletés manuelles et une bonne capacité physique.
- Faire preuve de loyauté et de confidentialité.
- Avoir de bons contacts avec les citoyens et une bonne capacité d'adaptation.
- Avoir de l'entregent et un bon sens du travail d'équipe.
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie.

#### Conditions de travail

- Poste régulier à temps complet (40 heures/semaine).
- Salaire selon la convention collective.
- Avantages sociaux compétitifs dont assurances collectives et régime de retraite.

#### Votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **2 juillet 2021 16h** à :

**Marc-André Paré CRHA**  
217 rue du Vallon Tring-Jonction G0N 1X0  
Courriel : mapconsultant@cgocable.ca



**MARC-ANDRÉ  
PARÉ** consultant inc.  
Votre partenaire en solutions  
RH et en management

 Mobilité  
Beauce-Nord  
[www.mobilitebn.com](http://www.mobilitebn.com)



*Offert à toute la population  
de la MRC Robert-Cliche!*

# NOUVEAU SERVICE

## Transport en taxi vers le Carrefour Saint-Joseph ou la Place Beauceville

Disponible du lundi au vendredi entre 9 h et 15 h, sauf les jours fériés.

### >> POINTS D'EMBARQUEMENT ET DE DÉBARQUEMENT

- **Beauceville :**
  - Hôtel de ville
  - Dépanneur Irving
  - Restaurant Valentine
- **Saint-Alfred :** Hôtel de ville
- **Saint-Frédéric :** Hôtel de ville
- **Saint-Joseph-de-Beauce :**
  - Hôtel de ville
  - Dépanneur chez Gildor
  - Dépanneur du Palais
- **Saint-Jules :** Hôtel de ville
- **Saint-Odilon-de-Cranbourne :** Hôtel de ville
- **Saint-Séverin :** Hôtel de ville
- **Saint-Victor :** Hôtel de ville
- **Tring-Jonction :** Hôtel de ville

### >> TARIFS APPLICABLES POUR UN ALLER SIMPLE

- **5 \$** pour un transport dans la même municipalité;
- **10 \$** pour un transport de 25 km ou moins à partir d'une autre municipalité de Robert-Cliche;
- **15 \$** pour un déplacement de 26 km et plus à partir d'une autre municipalité de Robert-Cliche.



Réservez votre place auprès de **Mobilité Beauce-Nord** au plus tard à 11 h, la veille de votre déplacement.

**418 397-6666**  
**1 877 397-6668**



## SIGNALEZ LA BERCE DU CAUCASE

**T 581 224-6671**

Si vous croyez avoir trouvé de la berce du Caucase, contactez les responsables de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches à l'aide de l'un des trois moyens suivants :

- ◆ Le formulaire de signalement en ligne : [byebyeberceducaucase.com](http://byebyeberceducaucase.com)
- ◆ L'application pour cellulaire ou tablette **Ubiquit'eau** ;
- ◆ Par téléphone au **581 224-6671**.

Aussi, notez de façon détaillée le lieu et prenez quelques photos pour les envoyer aux responsables, ce qui permettra une confirmation rapide de l'espèce.



En ce début de saison estivale, la Municipalité vous invite à consulter la réglementation concernant les feux extérieurs et ceux à ciel ouvert.

Prendre note qu'en tout temps vous devez demander un permis de brulage à la Municipalité pour faire un feu à ciel ouvert.

Lorsqu' une interdiction de feux à ciel ouvert est spécifiée, voici ce qui est permis ou non selon la [#SOPFEU](https://www.sopfeu.com).



## Dernier rappel pour l'inscription à la formation Gardiens avertis.

**Date: 28 juin 2021**

**À la salle municipale de**

**8h30 à 16h00**

**Un minimum de 12 enfants doit être inscrit pour que la formation ait lieu.**

**Vous avez jusqu'au 21 juin pour inscrire votre enfant au bureau municipal.**

# Le tableau des honneurs !



Félicitations Confection C. Cliche pour le reportage dans l'émission "C'est fait ici" diffusée le 5 avril dernier.

Vous pouvez revoir le reportage par le biais du site Ici.tou.tv. Nous avons également mis le lien sur la page Facebook de la Municipalité.

## JACOB MATHIEU A MAINTENANT SA PLACE À RIMOUSKI

Le hockeyeur de 16 ans de Saint-Odilon vient d'obtenir la confirmation qu'il passera le reste de la saison avec l'Océanic de Rimouski dans la Ligue de hockey Junior Majeur du Québec. Il est le fils de Patrice Mathieu et Nathalie Boily.



Au cours de ses deux années avec l'équipe, la star du hockey féminin, Emmy Fecteau, s'est imposée comme une leader grâce à son extraordinaire éthique de travail et à son attitude positive. Au cours de l'été, elle a passé du temps à créer des séances d'entraînement pour ses coéquipiers à faire ensemble et a récemment organisé une

soirée de jeu-questionnaire en équipe qui a fourni un coup de pouce au moral. Fecteau a remporté un prix de leadership Stingers 2020-2021. Félicitations Emmy !

## PROJET DE CPE EN PRÉPARATION À St-Odilon

**PETITE ENFANCE.** Trois propriétaires de services de garde en milieu familial travaillent depuis près d'un an à la mise en place d'un Centre de la petite enfance (CPE) subventionné à Saint-Odilon. Celles-ci n'attendent plus que l'ouverture de nouvelles places en garderie sur le territoire de la MRC Robert-Cliche pour déposer leur demande.

Audrey Pomerleau, Caroline Labbé et France Carbonneau sont les trois instigatrices de ce projet qui vise à répondre, mentionnent-

elles, à une demande croissante émanant au sein de la communauté et des paroisses environnantes *(extrait de l'article tiré du Beauce Média—Serge Lamontagne 21 avril 2021)*



## La pharmacie acquiert les locaux de Desjardins

Propriétaires de la pharmacie Familiprix à Saint-Odilon, Patrick Turmel et Julie Paquet se portent acquéreurs de l'immeuble qui abrite la Caisse Desjardins dans cette localité, dans le but de relocaliser éventuellement leur commerce à cet endroit.



Aussi propriétaires de la succursale de Saint-Joseph, M. Turmel et Mme Paquet souhaitent ainsi bonifier les services déjà offerts à leurs clients de Saint-Odilon et de passage. « Le monde des pharmacies est aussi en

changement, avec de nouvelles possibilités et responsabilités. Il faut s'adapter en termes de milieu de travail. Comme nous sommes limités dans notre espace actuel, l'opportunité nous donnera davantage d'options », indique M. Turmel. *(extrait de l'article tiré Beauce Médias—Éric Gourde 21/04/21)*



*Félicitations et soyons fiers de ces belles réussites !*



# Service incendie

## PRÉVENTION 2021



## PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE CAUSÉS PAR LE BARBECUE

### Installation et utilisation

Pour être utilisé façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute [intoxication au monoxyde de carbone](#);

- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.) ;
- bien raccordé à sa bonbonne.

À chaque utilisation, vous devez :

- ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
- ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
- éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
- surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
- ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- fermer le robinet de la bonbonne de gaz;
- lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.

### Transport, remplissage et entreposage

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre.

Chez votre fournisseur, assurez-vous que la personne responsable du remplissage détient un certificat de qualification en remplissage de bouteilles et de véhicules au propane.

Entreposez toujours vos bonbonnes à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage.

Entreposez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.

Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

Rapportez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane.

Malgré tous ces conseils, en cas d'accident, évacuez immédiatement les lieux et composez le 911. Si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger, fermez-le.

Pour information :

*Robert Ruel*

Directeur SSI  
Saint-Odilon  
Casernes #1, MRC Robert-Cliche  
robert.ruel@bobruel.com



**DÉLAIS  
RAPIDES**

**SERVICES  
SANS FRAIS**

**CONSEILS  
PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES  
EFFICACES**

**CRE**

**CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI**

**BEAUCE-ETCHEMINS INC.**

**Un acteur majeur  
pour votre retour en emploi**



Avec la participation financière de :

Québec

**SAINT-GEORGES**  
418 227-5445

**SAINTE-MARIE**  
418 386-4445



crebe.qc.ca



L'Escouade Canine vous recommande les services de CITAM pour l'impartition de tous les appels de requêtes concernant les animaux.

**Gagnez du temps et évitez de répondre à ces appels et encore plus :**

- Animaux perdus
- Réglementation municipale
- Licences et permis
- Ramassage d'animaux morts
- Capture d'animaux sauvages
- Gestion des plaintes
- Enregistrements et mises à jour
- Maltraitance

**Numéro unique pour vos citoyens : 418-225-9203**

Nous aurons besoin de tous les documents et les liens Internet qu'utilisent votre municipalité afin de répondre selon vos procédures.



Des solutions pour permettre aux municipalités de communiquer efficacement avec leurs citoyens !



Prise des appels municipaux



Logiciel **Alertes et notifications de masse**



Système de gestion des **requêtes et plaintes**

Maintenant disponible 24/7

**OFFREZ LE TRAITEMENT DE VOS APPELS EN IMPARTITION**

Un impact incroyable sur l'efficacité du personnel municipal et sur la qualité du service aux citoyens

**REJOIGNEZ RAPIDEMENT ET MASSIVEMENT VOS CITOYENS**

Déjà plus de 60 municipalités utilisent notre solution !

**RÉPONDEZ ACTIVEMENT AUX DEMANDES DE VOS CITOYENS**

Plateforme web, application mobile et tableau de bord simples à utiliser. Témoignages à l'appui !

# Un retour pour le Festival en 2021

## Festival récréatif

de *Saint-Odilon*  
*de-Cranbourne*



16 au 18 juillet  
2021



Activités pour  
petits et grands



## Tournoi de Balle-Molle

vendredi 16 juillet et samedi 17 juillet 2021



Information

☎ 418 464.4040

✉ [otj@saint-odilon.qc.ca](mailto:otj@saint-odilon.qc.ca)



## Emmanuelle Boucher

vendredi 16 juillet 2021



saison 7



## LE DÉFI EST COMMENCÉ!

Participe au Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION! Le défi aura lieu du 1er juin au 30 juin et il est ouvert à tous! La communauté ayant accumulé le plus grand nombre de minutes actives (selon la taille de sa population) sera couronnée la Communauté la plus active du Canada et recevra 100 000\$ pour financer des projets pour des projets locaux d'activité physique!

Aide l'OTJ à remporter le grand prix en enregistrant tes activités dans l'appli gratuite de ParticipACTION.

JE PARTICIPE!



**PARTICIPACTION**

DÉFI

**Ensemble,  
tout va mieux**



Participe au Défi Ensemble, fais gagner Saint-Odilon!

**Tout va tellement mieux quand on bouge**

Pour plus d'information communiquer avec Éric au 418-464-4040



## Un automne prometteur !

0001



Samedi 18 septembre 2021



**PLUSIEURS PRIX  
DE GRANDE VALEUR**  
seront attribués lors de cette soirée

Organisée au profit de l'O.T.J.  
(Coopérative de Solidarité)

Les billets à 5\$ pour la Soirée de chasse seront bientôt mis en vente. Restez à l'affut et qui sait vous achèterez peut-être le billet gagnant !

# Un retour attendu cet automne



La **TROUPE** de **THÉÂTRE**

de **ST-ODILON**

*Présente la pièce*

Texte et mise en scène : **Alex Bilodeau**

*À la Salle Municipale de St-Odilon*

**5-6-12-13**

**NOVEMBRE 2021, 20h**



*Suivez-nous sur notre page Facebook et celle de l'OTJ afin de connaître la date de mise en vente des billets et les détails entourant les mesures sanitaires qui seront en vigueur à ce moment.*



OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION  
BEAUCE - ETCHEMINS



**LOGEMENT À LOYER MODIQUE  
DISPONIBLE À  
Saint-Odilon-de-Cranbourne**

Contactez-nous pour connaître les conditions d'admission !

Au

(418) 625-2666 / (418) 397-5987

info@omhbe.com

## ■ Votre Conseil Municipal

### ■ Maire:

■ Madame Denise Roy

### ■ Conseillers:

■ Mesdames Lynda Poulin

■ Peggy Poulin-Nolet

■ Messieurs Alain St-Hilaire

■ Mario Boily

■ Rénaud Rodrigue

■ Éric Morency

## Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2021

11 janvier-8 février-8 mars-6 avril-10 mai-

7 juin-5 juillet-8 août-7 septembre-

4 octobre-15 novembre-6 décembre.

### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au  
111, rue de l'hôtel de ville à  
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0  
Tél: 418-464-4801  
Télécopieur: 418-464-4800  
Courriel: [info@saint-odilon.qc.ca](mailto:info@saint-odilon.qc.ca)

### Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

### Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

### Coordonnateur aux travaux publics:

### Coordonnateur des loisirs:

Éric Tardif

### Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 11h45 et de 12h45 à 16:30h

et le vendredi de 8:00h à 12h

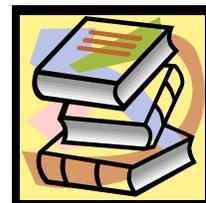
## Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h



## Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

[melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca](mailto:melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca)